

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le 2 JUIL. 2025

ID : 007-210700647-20250630-001108-DE



Nombre de
Conseillers :

en exercice : 23
présents : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le trente juin,
le Conseil Municipal de la commune du Cheylard,
dûment convoqué le 23 juin, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Jacques CHABAL, Maire,

Etaient présents :

Dr CHABAL Jacques, M. CHEYTION Antony, Mme ROURE Marie-Christine, Mme CHANEAC Brigitte,
M. PERRIN Roger, M. CROS Pierre, Mme ARNAUD Karine, Mme PLANTIER Honorine, M. MARION
Jean François, Mme AUBERT Yolande, M. SANIEL Jean-Paul, Mme SECCO Brigitte, M. FERRAND
Olivier.

Procurations :

Mme PINET Monique à Mme CHANEAC Brigitte
M. SERRE Denis à M. SANIEL Jean-Paul
M. CLAVEL Christophe à M. PERRIN Roger
Mme LABAUNE Sophie à Mme ROURE Marie-Christine
M. BOUCHARDON Thierry à M. MARION Jean François

Absents excusés :

Mme HORNEGG Johanna
M. RICHARD Frédéric
Mme FONTANEL Sophie

Absents :

M. CUMIN Gérard
Mme BOS Elise

Secrétaire de séance : Mme ARNAUD Karine

Délibération N°43 – 2025

**MODIFICATION DU NOMBRE D'ADJOINTS
Suite à démission d'un Adjoint**

M. le Maire rappelle que lors de l'installation du Conseil Municipal le 26 mai 2020, 6 postes d'adjoints avaient été créés en application de l'article L 2122-2 du Code général des collectivités territoriales et de la loi N°2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, et à la parité.

Suite à la démission de l'Adjoint aux Finances effective au 1^{er} mai 2025, il est proposé de ne pas le remplacer pour la fin du mandat.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 18 voix pour,

Décide de réduire le nombre d'adjoints au Maire, passant de 6 à 5.

Charge le Maire de faire le nécessaire quant à l'exécution de cette délibération.

Dr Jacques CHABAL
Maire du Cheylard

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Sous-préfecture le 2 juillet 2025.

Publié ou notifié le 2 juillet 2025.

